

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

Objet

81. 100  
Zone d'Activités  
Economiques Complémentaires  
Aliénation au profit  
de M. MANTZ Hans

DATE DE CONVOCATION

27 Novembre

DATE D'AFFICHAGE

27 Novembre

Nombre de conseillers  
en exercice 27

Nombre de présents 22

Nombre de votants 25

JUR \_\_\_\_\_

CONTRE \_\_\_\_\_

ABSENCES : \_\_\_\_\_

5. MAR. 1982

Extrait du Registre des Délibérations  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt un  
le quatre décembre à 18 heures 30  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M. Pierre LIS, Maire

Etaient présents . MM. LIS, Melle FOUCHE, MM. FABER, BOUTET, EOUCHET,  
LACHAUD, DUFOUR, BUJARD, Adjoints  
MM. PAPEAU, TETARD, POUMAILLOUX, MONTRON, NAULIN, MAURELLET,  
GUICHAOUA, BOULAN, BROTREAU, BERLAND, DUFEIL, TAP, CABAL, Mme TACQUET

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés MM. COLLE par M. le Maire  
PELLETIER par M. DUFEIL  
BOISARD par M. MAURELLET

Absents : MM. POUGET, VIAUD

Monsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur expose :

La Ville de ROYAN dispose de parcelles de terrains dans le  
cadre de la Z.A.E.C.

M. MANTZ Hans, Entrepreneur de maçonnerie, demeurant 109  
route de la Grande Côte, 17420, SAINT PALAIS S/MER, vient de manifes-  
ter son intention de solliciter l'aliénation à son profit d'une  
parcelle de terrain, cadastrée section CI, au lieudit "Derrière le  
pont" pour une superficie de 3.000m<sup>2</sup>.

Rien ne s'oppose à ce que satisfaction soit donnée à l'intéres-  
sé qui a accepté, par promesse d'achat en date du 15 Novembre 1981,  
le prix de cession fixé à 30 Frs hors taxes le mètre carré.

M. le Rapporteur propose à l'Assemblée Municipale de se pronon-  
cer favorablement sur l'aliénation de ladite parcelle aux conditions  
précitées.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. Le Rapporteur,

Vu les plans des lieux et parcellaire

Vu la promesse d'achat souscrite par M. MANTZ Hans, le 15  
Novembre 1981,

Vu l'avis favorable émis par la Commission Municipale  
"Urbanisme et Construction. Equipement et Environnement. Travaux"  
réunie le 26 Novembre 1981,

Considérant l'intérêt que présente pour la Ville l'implantation de nouvelles activités dans la Z.A.E.C.

DECIDE :

- d'autoriser M. le Maire ou M. le Premier Adjoint agissant par délégation, à conclure et signer l'acte de vente, objet de l'aliénation au profit de M. HANTZ Hans, demeurant à St PALAIS S/MER, 109 Route de la Grande Côte, d'une parcelle de terrain d'une superficie de 3.000 m<sup>2</sup>, cadastrée section CI, au lieudit "Derrière le Pont", moyennant le prix unitaire de TRENTE FRANCS (30 Frs) hors taxes le mètre carré, soit un prix global et forfaitaire de QUATRE VINGT DIX MILLE FRANCS (90.000 Frs), hors taxes, qui sera réglé comptant à la signature de l'acte authentique à intervenir.
- que l'acte concrétisant l'opération sera dressé en l'étude de Me BARDE, Notaire à ROYAN.
- que la recette correspondant à l'aliénation précitée sera perçue par la Ville de Royan au titre du Budget Supplémentaire 1981, Chapitre 908, Article 2101.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre MM. les Membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME  
Pour le Maire  
L'Adjoint Délégué,



SOUS-PREFECTURE DE ROCHEFORT  
ARRIVÉE LE

- 5. MAR. 1982

Délibération Exécutoire  
Art. L121 31 du C. des C nes

VILLE DE ROYAN  
URBANISME & CONSTRUCTION

4

ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES COMPLEMENTAIRES

PROMESSE D'ACHAT

Je soussigné MANTZ Hans, entrepreneur de maçonnerie, demeurant  
109 Route de la Grande Cote, 17420, St PALAIS S/MER,

Prends l'engagement par les présentes d'acquérir à l'amiable à la  
Ville de Royan, une parcelle de terrain dans la Z.A.E.C. rue François Arago,  
cadastrée section CI (en cours de numérotage) au lieudit "Derrière le Pont"  
pour une superficie de trois mille mètres carrés (3.000 m<sup>2</sup>), au prix  
unitaire de Trente francs (30 Frs) hors taxes, le mètre carré.

Accepte ladite acquisition moyennant le prix global et forfaitaire de  
QUATRE VINGT DIX MILLE FRANCS (90.000 Frs) hors taxes.

M'engage à payer ladite somme comptant, à la signature de l'acte  
authentique à intervenir et prendre en charge les frais et honoraires du  
Notaire et du Géomètre.

Fait en Cinq (5) exemplaires,

*Sous réserve de l'obtention du prêt*  
A ROYAN, le 15.11.81.



VU  
pour être annexé à la délibération  
du 4 DEC. 1981  
exécutoire (Art. 46 du CAC)  
Rochefort, le 5 MARS 1982  
Le Sous-Prefet.

Raymond GUILLOU



DIRECTION  
DES SERVICES FISCAUX  
DE LA CHARENTE-MARITIME

16, rue de l'Escale  
17021 LA ROCHELLE CEDEX

Tél. : 41-13-11

LA ROCHELLE, le 9 Février 1982

5



N/Réf : F.D.  
R.C. n° 129/82

*Le Directeur des Services Fiscaux*

*M. Cousin*  
à  
M. LAMANO

Monsieur le Maire de  
R O Y A N

17205 - ROYAN -

OBJET : Projet d'aliénation de deux terrains sis dans la  
ZAEC.

Référence : Votre lettre du 18 janvier 1982 (Services Tech-  
niques CB/EN n° 31).

Monsieur le Maire,

Par lettre citée en référence, vous m'avez demandé mon avis sur la valeur vénale de deux parcelles de terrain, cadastrées section CI (en cours de numérotage), sises à ROYAN, lieudit "Derrière le Pont", rue François Arago, dans la zone d'activités économiques complémentaires, dépendant du domaine privé communal et dont l'aliénation est envisagée par votre municipalité.

J'ai l'honneur de vous faire connaître, après enquête, que la valeur vénale actuelle des terrains en cause peut être déterminée sur la base unitaire de 30 francs le mètre carré, soit :

- parcelle de 1500 mètres carrés, qui doit être cédée à  
M. TURPIN : 30 F x 1500 = 45.000 Francs
- parcelle de 3000 mètres carrés, qui doit être cédée à  
M. MANTZ : 30 F x 3000 = 90.000 Francs.

Je vous prie, Monsieur le Maire, de bien vouloir agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

P/Le Directeur des Services Fiscaux,  
le Directeur Divisionnaire des Impôts,

*H. Cousin*

H. COUSIN

04 DEC. 1981



DÉPARTEMENT  
de la  
**CHARENTE-MARITIME**  
ARRONDISSEMENT de ROCHEFORT-SUR-MER  
**VILLE DE ROYAN**

URBANISME & CONSTRUCTION

Z.A.E.C.  
ALIENATION D'UN TERRAIN  
AU PROFIT DE M. MANTZ H.

ETAT PARCELLAIRE

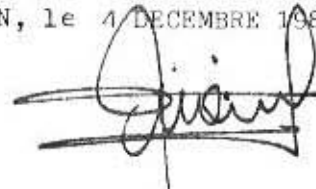
04 DEC. 1981  
Maire  
Léon BÉGIN  
André LACHAUD

ETAT PARCELLAIRE

INDICATIONS CADASTRALES			SUPERFICIE	NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE INSCRIT A LA MATRICE CADASTRALE.
Section	Numéro	Lieudit		
CI	en cours	derrière le pont.	3.000 m <sup>2</sup>	VILLE DE ROYAN

Dressé par l'Ingénieur de la Ville soussigné

ROYAN, le 4 DECEMBRE 1981



J. PERAUDEAU.

DÉPARTEMENT  
de la  
**CHARENTE-MARITIME**  
ARRONDISSEMENT de **ROCHEFORT-SUR-MER**  
**VILLE DE ROYAN**

URBANISME & CONSTRUCTION

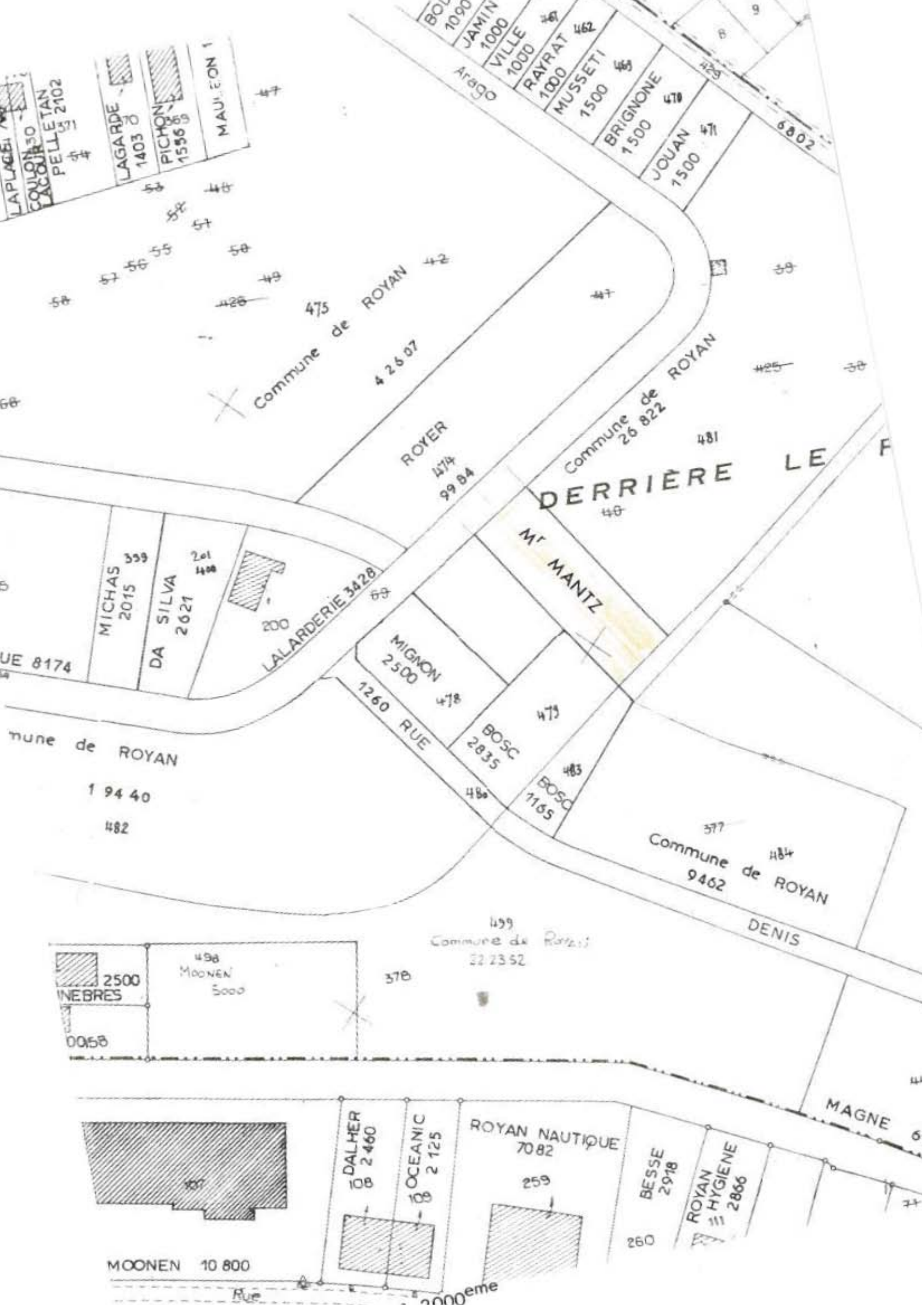
Z.A.E.C.

ALIENATION D'UN TERRAIN  
AU PROFIT DE M. MANTZ H.

PLAN DE MASSE

(Echelle : 1/2000e)

04 DEC. 1981  
Pour le Maire  
L'Adjoint Délégué  
André LACHAUD



LAPLAGET  
COULON 30  
PELLETAN  
2102  
LAGARDE  
1403  
PICHON  
1556  
MAUJEON 1

BOU  
1090  
JAMIN  
1000  
VILLE  
1000  
RAYRAT  
1000  
MUSSETI  
1500  
BRIGNONE  
1500  
JOUAN  
1500

Commune de ROYAN  
475  
4 26 07

ROYER  
474  
99 84

DERRIÈRE LE F  
481  
48

MICHAS  
2015  
339  
DA SILVA  
2621  
201  
408

LALARDERIE 3428  
200

M MANTZ

MIGNON  
2500  
478

BOSC  
2835  
475

BOSC  
1165  
483

Commune de ROYAN  
1 94 40  
482

Commune de ROYAN  
377  
484  
9462

Commune de Royan  
499  
22 23 52

2500  
NEBRES  
0058  
498  
MOONEN  
5000

DENIS  
MAGNE 6

MOONEN 10 800

DALHER  
2 460

OCEANIC  
2 125

ROYAN NAUTIQUE  
70 82  
259

BESSE  
2918  
260

ROYAN  
HYGIENE  
2866

MOONEN 10 800

Rue  
2000eme



DÉPARTEMENT  
de la  
**CHARENTE-MARITIME**  
ARRONDISSEMENT de ROCHEFORT-SUR-MER  
**VILLE DE ROYAN**



URBANISME & CONSTRUCTION

Z.A.E.C.

ALIENATION D'UN TERRAIN  
AU PROFIT DE M. MANTZ H.

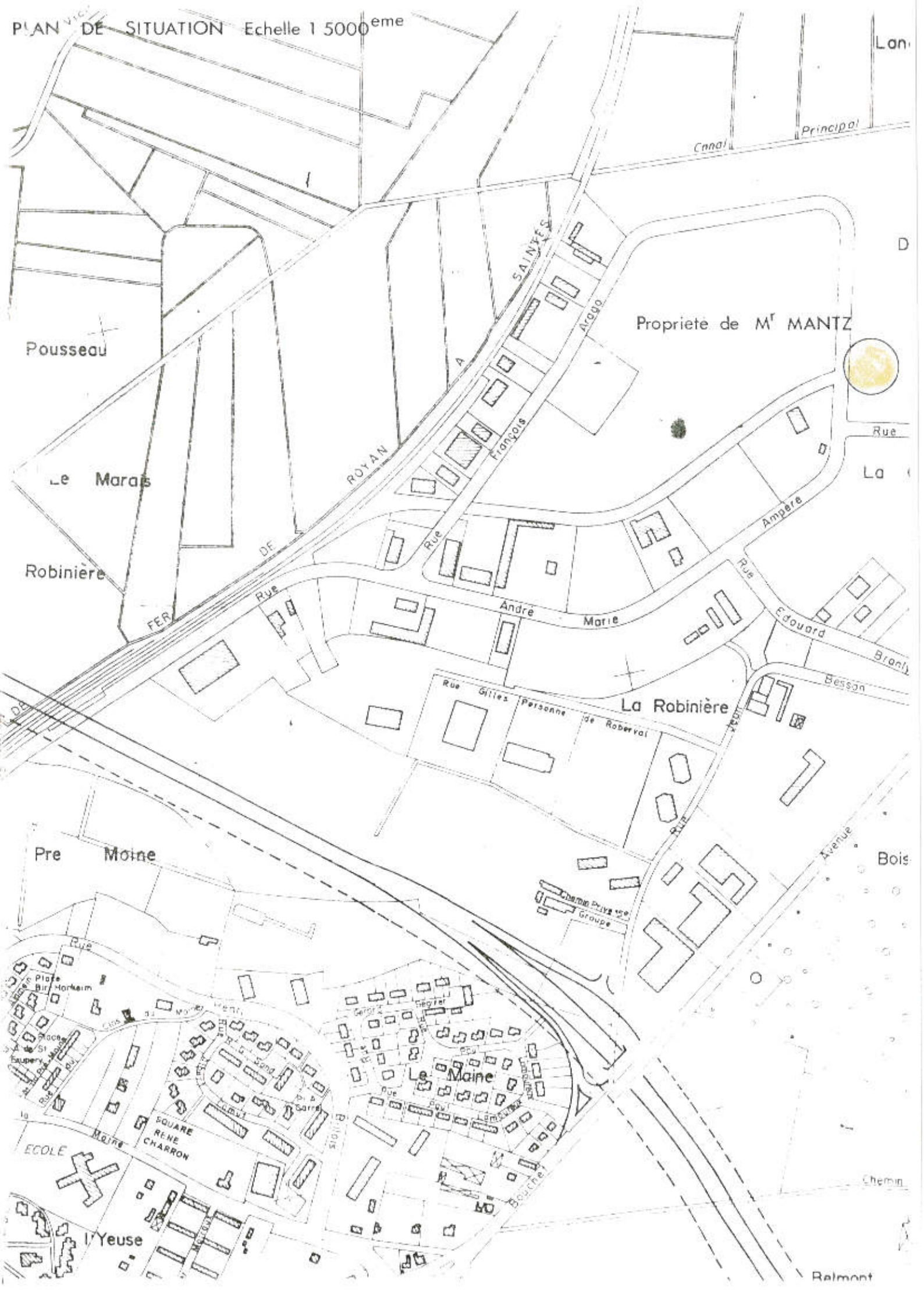
PLAN DE SITUATION  
(Echelle : 1/5000e)

04 DEC. 1981

Pour le Maire  
L'Adjoint Délégué



André LACHAUD



Pousseau

Le Marais

Robiniere

Pre Moine

ECOLE

SQUARE RENE CHARRON

l'Yeuse

SAINTES

ROYAN

Propriete de M. MANTZ

La Robiniere

Rue Gilles Personne de Roberval

Rue Andre Marie

Rue Edouard Branly

Rue Besson

Avenue Bois

Chemin Belmont

Lan

D

La

Bois

Canal Principal

